



IFRAM - INFO

LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°45 – novembre 2010

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Le Réseau Artisanat-Université®
- ▶ Concours de création de girouettes ouvert aux métiers d'arts
- ▶ Nouveau laser de marquage
- ▶ Un nouveau mandrin expansible hydraulique puissant
- ▶ Nouvelles recommandations aux Valeurs Limites d'Exposition
- ▶ Portrait d'une artiste : Solène Mutel, dinanderie et ferronnerie
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Lancement de l'Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (EIRL)*

Le 6 septembre dernier a été mis en place le comité de pilotage du lancement de l'EIRL qui est un nouveau régime de société permettant aux artisans, commerçants et professions libérales de séparer leur patrimoine professionnel et personnel. L'entrepreneur reste ainsi propriétaire des biens affectés à son activité professionnelle. Hervé Novelli a rappelé que ce statut entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2011 et qu'à cette date, le site www.guichets-entreprises.fr sera en mesure d'enregistrer toutes les créations d'EIRL (les entreprises déjà existantes pourront également s'inscrire). La mise en place, d'ici à janvier 2011, d'un répertoire des métiers centralisé et accessible par internet pour les artisans a, en outre, été demandée par Hervé Novelli au réseau des chambres de métiers.

▶ *Exonération d'impôt des entreprises nouvelles*

Les entreprises nouvelles implantées dans une zone de revitalisation rurale (ZRR), redynamisation urbaine (ZRU) ou d'aide à finalité régionale (AFR) sont exonérées d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans maximum, à condition que s'y trouvent leur siège social et l'ensemble de l'activité et de leurs moyens d'exploitation. Toutes les entreprises, soumises à un régime réel d'imposition, ayant vocation à réaliser des bénéfices sont concernées. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aides-entreprises.fr.

▶ *La cuivrie de Cerdon ferme ses portes*

Les dirigeants de cette entreprise ont décidé de tirer le rideau sur une activité artisanale emblématique de plus de 150 ans dont ils avaient repris les destinées en 1980. Nichée au creux de la commune éponyme, célèbre pour son rosé délicat, la cuivrie de Cerdon restait l'un des rares dépositaires d'un savoir-faire patrimonial ancestral. Seule l'activité de confection de coupes et récompenses sportives sera maintenue. Maurice et Didier Goy, gérants de l'entreprise, en appellent maintenant aux pouvoirs publics pour tenter de relancer le site touristique. Si en avril 2011, aucun résultat n'a été obtenu, la cuivrie sera définitivement condamnée. www.cuivriedecerdon.com

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

Le Réseau Artisanat-Université®

Le 22 novembre prochain se déroulera à l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers à Paris la 5^{ème} rencontre du réseau Artisanat-Université®. Cette rencontre s'intéressera au thème du "Partenariat Artisanat-Université : une dynamique régionale de recherche, formation et développement". Les discussions et échanges des tables-rondes porteront sur l'analyse des besoins en compétences face à l'évolution de la société et des métiers de l'artisanat, et sur les réponses apportées en termes d'offres de formation.



Le Réseau Artisanat-Université® est né en 2002 d'une initiative de l'Institut Supérieur des Métiers et des grandes organisations de l'Artisanat sur la base du constat suivant : l'enseignement supérieur et les travaux de recherche universitaire étaient centrés majoritairement sur la PME et la grande entreprise, au détriment de l'entreprise artisanale. L'Institut et ses partenaires ont alors souhaité mettre en place un dispositif qui permette de combler ce déficit de connaissances, tout en accompagnant les dirigeants dans la gestion de leur entreprise et la mise en place de stratégies performantes. Ces rencontres entre artisans, organisations professionnelles, Chambres de Métiers et de l'Artisanat et universitaires renforcent les liens entre l'Université et le monde des métiers sur des objectifs précis d'analyse et de repérage des bonnes pratiques de management dans un secteur clé du tissu économique français.

Fondé sur un objectif de recherche-action-formation, le Réseau Artisanat-Université® met à disposition des acteurs économiques de l'artisanat les ressources de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire centrées sur leurs problématiques concrètes. Par ailleurs ce réseau représente pour la recherche universitaire une source de contacts et d'échanges directs avec les entreprises artisanales et l'expérience de leurs dirigeants, seule en mesure de nourrir, valider et appliquer par des études de cas les résultats de travail élaborés en commun. Enfin, ce réseau permet aux artisans de prendre du recul sur leur activité, de réfléchir à leur rôle de dirigeant et à leur vision stratégique tout en participant à l'élaboration d'une réflexion qui soit applicable à l'ensemble des entreprises artisanales et permette aux organisations de l'Artisanat de proposer des outils ou des formations toujours mieux adaptés aux besoins du secteur.

Le Réseau Artisanat-Université® se décline sous forme de clubs de dirigeants régionaux. Les séminaires de travail sont un lieu d'échange et de débat entre universitaires et dirigeants d'entreprises. Actuellement, 13 régions possèdent déjà leur club de dirigeants. La cartographie des clubs et leur constitution est consultable sur le site de l'Institut Supérieur des Métiers. Il s'agit non pas d'un cours magistral, ni d'un séminaire de travail classique, mais d'un travail de coproduction. Les universitaires sont à l'écoute des artisans : leur rôle est de modéliser les pratiques de management des entreprises artisanales et de structurer leurs réflexions. Le calendrier de travail d'un Club des dirigeants s'établit sur un thème choisi, abordé généralement en quatre séminaires sur une période de 12 mois. L'Institut Supérieur des Métiers accompagne ce processus de production tout au long de l'engagement des dirigeants et des universitaires dans le Club et œuvre aux côtés des organisations de l'Artisanat pour valoriser et diffuser les résultats dans le cadre de leur offre d'accompagnement des entreprises artisanales. Si vous souhaitez intégrer ce réseau dans votre région, renseignez-vous auprès de votre chambre régionale des métiers. Pour une présentation plus détaillée du réseau, ou pour obtenir des informations sur les Clubs des dirigeants, les outils développés, les publications et les rencontres, rendez-vous sur le site www.infometiers.org.

Concours de création de girouettes ouvert aux professionnels des métiers d'arts

Ce concours prêter une attention particulière au travail artistique, esthétique et culturel pour mettre en valeur le savoir-faire des artisans d'art. Le projet résulte d'un partenariat entre la mission "Pays de la Loire - Métiers d'Art", la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée et le Jardin du Vent (85). Les œuvres seront exposées du 1^{er} avril au 30 novembre 2011. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2010. Pour toute information supplémentaire ou pour vous inscrire, contactez directement Le Jardin du Vent (Tél. : 02 28 11 26 43 - jardinduvent-sophie@wanadoo.fr).



Nouveau laser de marquage

Dévoilée à Micronora, la LEM 2 de Laser Cheval, dernière née parmi les machines de marquage compactes nouvelle génération, dispose d'une source à fibre de 20 W et assure aussi bien des opérations de marquage que de gravure profonde voire de découpe fine. En fait, cette machine offre 4 niveaux de puissance (10, 20, 30, ou 50 W), une zone de marquage largement dégagée (375x375 mm, hors zone unité de rotation) et un choix de plusieurs champs de marquage: 70x70 mm, 110x110 mm, 170x170 mm. De plus, ce laser de marquage très complet dispose de nombreuses options : un outil pour les pièces circulaires (notamment en bijouterie avec un logiciel spécial pour bagues), une caméra de visée avec assistance au positionnement, une aspiration avec buse articulée pour amener l'aspiration au plus près de la pièce, une protection de la zone de marquage, un logiciel complet et facile d'utilisation... www.groupe-imi.fr



Un nouveau mandrin expansible hydraulique puissant



Ce nouveau porte-outil expansible hydraulique Tendo E compact développé par la société Schunk, transmet un couple de serrage jusqu'à 900 Nm (\varnothing 20 mm ; queue d'outil sèche). Cet équipement se destine ainsi notamment à l'usinage d'ébauches lourdes. Avec son absorption importante des vibrations et sa précision de concentricité inférieure à 0,003 mm (à 2,5 x D), le Tendo E compact protège la broche et l'outil. Utilisé en fraisage, perçage, surfacage ou rainurage, il ne nécessite qu'une clé six pans pour le changement d'outil. Par rapport à des porte-outils de frettage thermique ou des Weldons, « les dépenses de consommable en outillage peuvent ainsi être réduites jusqu'à 40% », assure-t-on chez Schunk. Ce porte-outil est disponible avec les attachements HSK-A63, SA40 et BT40 en diamètre 12 mm et 20 mm. D'autres versions sont déjà en préparation. La plage de serrage peut être facilement étendue en ajoutant des douilles de réduction. www.schunk.com

Nouvelles recommandations aux Valeurs Limites d'Exposition

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) vient de publier 7 rapports d'expertise collective produits dans le cadre de sa mission permanente d'élaboration de recommandations de valeurs limites d'exposition en milieu professionnel. Ces recommandations ont vocation à être discutées au sein des instances paritaires du ministère chargé du travail en vue de l'élaboration de valeurs limites réglementaires. Pour plusieurs substances, l'Agence propose de diminuer fortement les VLEP actuellement en vigueur afin de diminuer l'exposition des travailleurs. Parmi ces substances, le chrome hexavalent et ses composés, utilisés principalement dans la métallurgie pour les traitements de surface, sont des cancérigènes avérés pour l'homme. Pour ces composés, l'ANSES recommande la fixation d'une VLEP-8h de $1 \mu\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$ correspondant à la plus faible valeur quantifiable par les méthodes de mesure disponibles en milieu professionnel. Le béryllium et ses composés sont également visés. Utilisés dans de nombreux secteurs d'activité tels que la métallurgie, ils sont également des agents cancérigènes. Dans ce contexte, l'ANSES recommande de fixer une VLEP-8h à $0,01 \mu\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$ pour le béryllium et ses composés afin de prévenir de la béryllose chronique et de l'effet sensibilisant. L'Anses recommande également d'attribuer une mention «peau4» car les conséquences d'une sensibilisation par contact cutané peuvent conduire à des pathologies immuno-allergiques préoccupantes. Enfin, autre produit mis en cause, le perchloroéthylène (encore appelé tétrachloroéthylène) est un solvant utilisé en particulier pour le dégraissage des métaux. Sur la base des données disponibles, lesquelles ne permettent pas d'établir une relation dose-effet en ce qui concerne la cancérigénicité, l'ANSES recommande de fixer une VLEP-8h à $138 \text{mg}\cdot\text{m}^{-3}$ pour prévenir les effets neurotoxiques et de fixer en complément une VLCT-15min à $275 \text{mg}\cdot\text{m}^{-3}$ afin de limiter les effets des pics d'exposition. Avec la publication de ces rapports, l'ANSES introduit, pour les substances reconnues comme irritant fort, corrosif ou pouvant causer un effet grave potentiellement irréversible pour une exposition de très courte durée, un nouveau concept de valeur limite : la « valeur plafond ». Il s'agit d'une concentration atmosphérique ne devant être dépassée à aucun moment de la journée de travail. Retrouvez le communiqué de presse sur www.anses.fr



Portrait d'une artiste : Solène Mutel, dinanderie et ferronnerie

Après quelques passages effectués chez des restaurateurs de meubles tels que Michel Langlois, ou chez des sculpteurs sur métal (Francis Terrade et Mylinh Nguyen), Solène Mutel décroche en 2008 son Diplôme Métiers d'Art Métal à l'ENSAAMA d'Olivier de Serres à Paris. Elle découvre ensuite la ferronnerie en se formant auprès des Compagnons du Devoir. Lauréate nationale du Prix Sema jeune en 2009 avec la pièce "Sacro-seins", cette artiste a su développer un savoir-faire remarquable en maîtrisant les techniques de repoussage, de reperçage et d'allongement. www.solene-mutel.fr

**L'agenda des événements à ne pas manquer !**

- **Du 4 au 7 novembre 2010 : Salon international du Patrimoine Culturel**

Le thème de cette édition 2010 du Salon International du Patrimoine Culturel sera consacré au patrimoine méditerranéen. Carrousel du Louvres, Paris. www.patrimoineculturel.com

- **Du 6 novembre 2010 au 28 février 2011 : La France des fondeurs**

Cette exposition au musée de la Renaissance d'Ecouen nous apprend que les fondeurs des XVIe et XVIIe faisaient bien autre chose que des cloches et des statues. Mortiers d'apothicaires, chandeliers d'églises, éléments de fontaine ou même étriers de François Ier... L'exposition témoigne des multiples usages du bronze dans les arts décoratifs de la Renaissance. Musée national de la Renaissance, Château d'Ecouen (95). Pour plus d'information : Tél. : 01 34 38 38 50 ou www.musee-rennaissance.fr

- **Du 16 au 19 novembre 2010 : Metal Expo**

Salon du métal dans la construction. Paris Porte de Versailles. www.metalexpo.com

- **Les 20 et 21 novembre 2010 : Salon du Couteau & des Arts de la Table**

Cette 3^{ème} édition se tiendra à la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône à Lyon. Renseignements : Christophe Moussa - Tél : 06 27 32 11 28. www.salonducouteau.com

- **Du 1er au 5 décembre 2010 : 6ème biennale du Carrousel des Métiers d'Art et de Création**

Organisé par la CRMA Ile-de-France, cet événement a pour objectifs d'assurer la promotion des métiers d'art et de création tout en présentant les spécificités, la richesse et la diversité de ces métiers, et d'offrir l'opportunité aux artisans de commercialiser leur production et de se faire connaître. Place de la Mairie à Rennes (35). Contact : Marie-Claire Delaire - Tél. : 01 53 33 53 17.

- **Du 9 au 12 décembre 2010 : Les Arts du Feu**

Verriers, perliers, ferronniers, céramistes se donnent encore rendez-vous pour présenter leur métier et discuter de leur passion. Place de la Mairie à Rennes. Tél. : 02 99 89 18 10. www.lesartsdufeu.com

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Email : ifram@ifram.fr

